

<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>N° 2022-37</b>
<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>L'an deux mille vingt et deux le 28 octobre</b>	
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 10	Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 octobre 2022	
Votants : 10	<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 10	FERRARI Philippe, VIBERT Annie, RIVOLLET Yves, PERIER Marine, ,	
Votes contre : 0	LEXTRAIT Emmanuel, PERRIER Mathieu, PRAVERT Mikaël, GACHET	
Abstention : 0	Stéphanie, MICHEL Véronique, MICHEL Jessica	
Préfecture	<b>Absents excusés</b> : SAMSON Aurélie	
	<b>Secrétaire de séance</b> : VIBERT Annie	

**Objet : Rapport d'activités de Grand Chambéry pour l'année 2021**

Le Maire présente au conseil municipal, pour l'année 2021 :

Le rapport d'activités général de Grand Chambéry

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi n°99-586 du 12 Juillet 1999, prévoit que le Maire communique chaque année, en séance publique, le rapport retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale auquel la Commune est adhérente. La Commune de Sainte-Reine est membre de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry, qui a adressé, en application des dispositions susvisées, son rapport d'activités 2021.

L'ensemble des activités de l'Agglomération est retracé dans un document unique.

**Le Conseil Municipal, après présentation de ce rapport d'activité 2021, en prend acte.**

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine le 28 octobre 2022*

Le Maire  
Philippe FERRARI

